



# Histoire de l'internat du Collège Cardinal Mercier

1924 > 2000



Collège Cardinal Mercier  
Braine-l'Alleud  
Xavier CAMBRON

Si le collège m'était conté... Volume III

## Naissance du système pavillonnaire

Pour se retrouver dans l'ordre de la création des divers groupes, des diverses fusions et scissions, des disparitions, une ligne du temps a été constituée et se trouve en fin de volume.

Thibaut[1] Elle est réservée au logement des professeurs laïcs, aux amis, aux parents d'élèves qui voudraient faire un séjour et aux étrangers de passage.[2] Elle ouvre ses portes en janvier 1929.

Mais l'idée d'accueillir et de loger ses personnes ne dura pas. La plupart des chaudières furent vidées. Le bâtiment devint alors le centre des réunions de l'Association des Anciens.



Vue extérieure de l'infirmerie en 1930 (Archives Xavier Cambron)

Dis septembre 1929, l'infirmerie abritait des étudiants internes tandis que les autres « Grands », appelés « externes » ou « Moyens », vivaient dans le bâtiment Marie-Madeleine. En effet, la promesse électorale du collège est celle de l'année scolaire 1929-1930.

Un premier essai du système « pavillonnaire » l'année suivante ; il allait faire le succès du Collège. Il consistait à fournir à chaque groupe d'élèves un pavillon familial pour qu'il puisse y mener une vie relativement autonome.

On respecta au rez-de-chaussée une vaste salle de réceptions, qui devint la bien nommée salle de jeux, et la lecture des professeurs « maîtres de maison ». C'est le 7 octobre 1929 qu'on chauffa pour la première fois à l'électricité.



Une chambre du groupe des Grands située au second étage du grand hall en août 1928 (Archives du Collège Cardinal Mercier)

*Pour la plupart, le Collège Cardinal Mercier n'est plus à présenter. Situé à Braine-l'Alleud sur un campus d'une quinzaine d'hectares, il a été créé en 1924 par l'abbé René Verbruggen selon l'idée de l'abbé Frédéric Glibert et avec le soutien du Cardinal Mercier.*

*Des quatre élèves des origines, sa population actuelle se monte à plus de 3000 élèves et 300 membres du personnel.*

*L'auteur du 3<sup>e</sup> volume, Xavier Cambron, nous mène cette fois dans l'histoire de l'internat du Collège, une fondation originale, riche de sens et d'originalités.*

*Bonne découverte des racines du Collège et d'épisodes, connus et moins connus, de son histoire.*

En 2013 et en 2014, Xavier Cambron publiait deux ouvrages qui retraçaient quelques grands éléments du riche passé du Collège.

Leurs ventes ont généré des bénéfices qui ont été intégralement investis dans la solidarité avec les plus démunis de notre système scolaire par une intervention financière dans le cadre de leurs études, de retraites de classe, de voyages d'options, ...

Le présent volume sera aussi vendu pour alimenter la caisse de solidarité de l'école.

#### > **Caractéristiques techniques**

format 21 x 28 cm  
environ 120 pages richement illustrées.

#### > **Prix**

20 euros, à majorer de la somme de 7 euros pour frais d'envoi, à verser sur le compte BE43 7323 3028 0001 du Collège Cardinal Mercier.

Les souscriptions prises en compte sont celles qui auront été payées en date du 30 avril 2021.

#### > **Parution**

juin 2021 (à confirmer).

*Il reste encore quelques exemplaires du second volume. Par contre, le premier volume est épuisé et donc indisponible.*



Merci pour votre amitié envers le Collège, ses élèves et membres du personnel.  
Merci pour votre geste de solidarité.  
Merci de votre confiance.

**Xavier Cambron**

# Histoire de l'internat du Collège Cardinal Mercier

1924 > 2000

## Table des matières du volume III

Philosophie de l'internat

**Chapitre I : les « Petits »  
et les « Grands » en un seul groupe**

**Chapitre II : naissance du système  
pavillonnaire**

1. Le groupe des Grands (1925-2000), appelé ensuite groupe de l'Hôtellerie
2. Le groupe des Petits (1925-1978 & 1994-1996), appelé ensuite groupe des Moussaillons (depuis 1961)
3. Le groupe des Moyens (1929-1980)
4. Le groupe des Juniors (1930-1997)
5. Le groupe des Cadets (1938-2000), appelé ensuite groupe du Cervin (depuis 1966)
6. Le groupe des Commerciales (1943-1962)
7. Le groupe des Seniors (1951-1976)
8. Le groupe Saint-Hubert (1958-1972)

**Chapitre III : des groupes « extra  
muros » et des élèves chez l'habitant**

1. La « Justice » (1953-1973) ou « La Ferté Saint-Louis »
2. Le Home « Stas » (1955-1961)
3. Le Home « Glorieux » (1955-1969), appelé ensuite home « Bogaerts » (depuis 1961)
4. Les élèves logés chez l'habitant

**Chapitre IV : les directeurs et  
administrateurs de l'internat**

1. Les directeurs de l'internat
2. Les préfets des internes ou de l'internat
3. Les administrateurs de l'internat

**Chapitre V : quelques notes sur la  
guerre**

1. « Braine en France » (1940)
2. Et à Braine-l'Alleud ?
3. Les déménagements de 1943 et de 1944

**Chapitre VI : esprit et traditions de  
l'internat**

1. Les fêtes
2. La vie religieuse
3. Le scoutisme
4. Pratiquer le sport
5. Des projets socio-caritatifs
6. L'héraldique de l'internat

**Chapitre VII : l'Unité Cardinal Mercier  
(1<sup>ère</sup> Brabant wallon) : octobre 1928-1955**

**Chapitre VIII : six incendies de groupes  
d'internat**

**Chapitre IX : évolution des effectifs  
de l'internat de 1924 à 2000**

**Chapitre X : des projets avortés  
d'extension de l'internat**

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à faire parvenir à Madame Anita de Caters (anita.decaters@ccm.be),  
Collège Cardinal Mercier, chaussée de Mont-Saint-Jean, 83  
à 1420 - Braine-l'Alleud pour le 30 avril 2021 au plus tard.

## À COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES

➤ Je soussigné (Nom & Prénom)

.....  
➤ adresse électronique

..... @ .....

➤ adresse postale

.....  
.....

➤ désire souscrire . . . . . exemplaire(s)  
du livre intitulé « **Si le Collège m'était  
conté** », volume III - l'internat (2021 -  
120 pages) (20 euros à majorer de  
7 euros pour les éventuels frais d'envoi),

➤ désire acquérir . . . . . exemplaire(s)  
du livre intitulé « **Si le Collège m'était  
conté** », volume II (2014 - 96 pages)  
(15 euros à majorer de 7 euros pour les  
éventuels frais d'envoi),

souhaite que le(s) livre(s) soi(en)t envoyé(s) à l'adresse suivante  
(frais d'envoi 7 euros)

.....  
.....

viendrai retirer le(s) livre(s) au Collège (bâtiment « A » - bureau A.O.04),  
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,

verse sur le compte du Collège **BE43 7323 3028 0001** la somme de . . . . . euros  
avec la mention « **volume III** », « **volume II** » ou « **volumes II et III** ».

➤ Date

➤ Signature

Note : afin de faciliter la gestion de la diffusion de cet ouvrage, il ne sera donné aucune suite aux bulletins de souscription incomplets et aux versements bancaires insuffisants.